

Gatineau, le 2 juillet 2021

Objet : Invitation à Campus Paris du 6 au 8 juillet 2021

Chers membres,

J'ai reçu une missive du Bâtonnier de Paris le 29 juin dernier nous faisant part de la tenue prochaine de Campus Paris, événement annuel dédié à la formation continue des avocats parisiens. Celui-ci se déroulera du 6 et 8 juillet 2021 inclusivement.

À nouveau cette année, l'inscription des avocats provenant de barreaux étrangers – incluant le Barreau de l'Outaouais – est totalement gratuite et permettra d'accéder à une série de webinaires animés en direct par plusieurs experts du barreau de Paris pour se former à tous types de sujets.

Comme m'écrivait le Bâtonnier de Paris dans sa lettre, cet événement sera accessible en version numérique pour les membres du Barreau de l'Outaouais. Pour s'inscrire et bénéficier de la gratuité, il suffit de se connecter au site www.avocatcampus.org et de sélectionner dans l'onglet « précisez le barreau » le champ « autres barreaux étrangers ».

Comme le dit si bien le Bâtonnier de Paris, alors que la crise sanitaire liée au Covid-19 entraîne de graves bouleversements de nos sociétés à l'échelle mondiale, il est fondamental pour les professionnels du droit de pouvoir continuer à développer leurs compétences pour mieux rebondir et venir en aide à leurs clients. C'est pourquoi ce grand événement de formation continue qu'est Campus Paris a été largement ouvert à des avocats issus de barreaux étrangers.

J'attire votre attention sur le fait que le secrétaire de la commission internationale de l'Ordre des avocats de Paris, Laurence Krief, intervendra le mercredi 7 juillet de 14h30 à 16h30 sur le sujet : "Violences économique dans la famille".

En espérant vous voir participer en grand nombre,



Mme Jean Lazure

Bâtonnier du Barreau de l'Outaouais